



L'ENQUÊTE

Retraites. Les six gros bobards du gouvernement

Afin d'imposer au pas de charge une réforme ultrasensible rejetée tant par les organisations syndicales que par la grande majorité des Français, l'exécutif intensifie sa propagande. De l'alarme à la « caisse vide » à l'intox du compromis et de la « coconstruction », l'« HM » passe en revue les pires mensonges et impostures qui vont polluer le débat dans les semaines à venir.

La ficelle est tellement grosse qu'elle n'a pas dû tromper grand monde. Lors de son « grand oral » sur France 2, le 26 octobre, le chef de l'État a feint de jouer la carte de l'« ouverture » : non, contrairement à ce qu'affirment les grincheux, le président ne fait pas des 65 ans une ligne rouge. Si les syndicats le souhaitent, il est tout à fait disposé à reculer l'âge de départ à la retraite à « seulement » 64 ans (contre 62 aujourd'hui)... à condition que la durée de cotisation soit rallongée. Le message envoyé en filigrane aux organisations syndicales est limpide : « Je ne lâcherai rien sur l'essentiel. » D'une manière ou d'une autre, le chef de l'État veut faire travailler les salariés plus longtemps et, s'il ne trouve aucun syndicat disposé à avaler le projet, il tâchera d'obtenir l'appui de la droite à l'Assemblée nationale. À en croire Emmanuel Macron et ses lieutenants, son acharnement se justifie par la gravité de la situation : ne rien faire conduirait notre système à la ruine... C'est l'une des « intox » les plus communément utilisées dans le débat public, que nous allons passer au crible.

1 « Le régime est à bout de souffle »

Depuis vingt ans, les démonstrations des gouvernements désireux de réformer le régime tiennent en deux phrases : 1) le déficit du régime de retraites menace à terme sa pérennité ; 2) la seule façon d'y remédier est de retarder l'âge de départ en retraite. Ce qui revient à demander aux travailleurs de financer le « sauvetage » du système... Le problème, c'est que la dramatisation du déficit ne résiste pas à la réalité des chiffres. Dans son dernier rapport, le Conseil d'orientation des retraites (COR) rappelle que ses résultats « ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ». Après avoir été excédentaire en 2021 et 2022, le régime resterait déficitaire jusqu'en 2032, mais dans des proportions parfaitement contrôlables (entre - 0,5 point et - 0,8 point de PIB). Pas de péril en la demeure, donc... Au-delà de cette date, le déficit se résorberait lentement pour revenir à une situation d'équilibre. Dans le détail, le COR a réalisé plusieurs scénarios, en fonction

de la vigueur de la croissance. En 2070, la part des dépenses de retraite dans le PIB oscillerait entre 14,7 % dans le « pire » des scénarios (c'est-à-dire exactement le niveau actuel) et 12,1 %.

2 « L'espérance de vie augmente, nous devons donc travailler plus longtemps »

Vu de loin, cet argument semble frappé au coin du bon sens : si nous vivons plus vieux, il est logique que nous partions plus tard en retraite. En réalité, ce raisonnement pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, il masque les inégalités abyssales qui caractérisent l'espérance de vie, en fonction des parcours professionnels, du genre, etc. : selon l'Insee, les 5 % des Français les plus riches vivent bien plus longtemps que les 5 % les plus pauvres (13 ans de plus pour les hommes et 8 ans chez les femmes). Ensuite, il passe sous silence une autre réalité, moins souvent abordée : « En jouant à la fois sur l'âge légal (passé de 60 à 62 ans en cinq généra-

tions) et sur la durée de cotisation requise (qui glisse de 40 ans pour la génération 1948 à 43 ans pour la génération 1973), les réformes récentes des retraites ont fait reculer l'âge effectif de la retraite plus vite que l'augmentation de l'espérance de vie», écrit l'économiste Michaël Zemmour. Ou, pour le dire autrement : les Français passent de moins en moins de temps à la retraite, même si leur espérance de vie s'accroît.

3 « Les économies générées par la réforme serviront à investir dans l'éducation... »

Lorsqu'il est poussé dans ses retranchements, l'exécutif s'abrite derrière ce curieux raisonnement : nous allons faire des économies sur le dos des futurs retraités, dit-il en substance, mais nous investirons cet argent dans des dépenses publiques essentielles, et en premier lieu dans l'éducation. Cela revient à expliquer aux élèves d'aujourd'hui qu'ils bénéficieront d'une meilleure scolarité mais qu'ils auront en contrepartie une plus mauvaise retraite ! En réalité, la réforme vise surtout à tailler dans les dépenses, afin de tenir le calendrier austéritaire fixé par Emmanuel Macron. D'ailleurs, le COR le mentionne lui-même dans son dernier rapport : le rythme de l'évolution des dépenses de retraite « ne semble pas compatible avec les objectifs du gouvernement inscrits dans le programme de stabilité de juillet 2022. Pour tenir ces objectifs, la croissance des dé-

penses publiques devrait être limitée à 0,6 % en volume entre 2022 et 2027. Or les dépenses de retraite qui représentent le quart de ces dépenses publiques, progresseraient sur la période de 1,8 % en termes réels ».

4 « La réforme est une garantie de plein-emploi »

Pour Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, la réforme des retraites est une « garantie de plein-emploi en France ». L'argument est baroque. En reculant l'âge de départ à la retraite, le gouvernement prend surtout le risque de prolonger le calvaire des seniors qui arrêtent leur carrière sans être en emploi. Explication de Michaël Zemmour : « Pour avoir une idée des conséquences immédiates d'un tel recul, on peut analyser ce qui s'est produit lors du passage de 60 à 62 ans (après la réforme des retraites de 2010). Pour résumer, les gens qui étaient encore en emploi à 60 ans sont restés deux ans supplémentaires. En revanche, tous ceux qui n'avaient plus de travail à ce moment-là (rappelons que c'est le cas d'une personne sur deux au moment où elle prend sa retraite) ont vu se prolonger cette période de précarité où le taux de pauvreté est très marqué. » La France compte au moins 1,5 million de personnes âgées de 53 à 69 ans qui ne perçoivent ni revenu d'activité ni pension de retraite. Près d'un tiers d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. La réforme macroniste risque fort d'aggraver leur sort.

5 « La réforme des retraites est une garantie de prospérité »

La phrase est signée, là aussi, Bruno Le Maire. L'argument est encore plus compliqué à défendre. Prospérité, pour qui ? On ne voit pas bien comment la réforme pourrait doper le taux de croissance du PIB (si tant est que ce critère soit encore pertinent pour juger de la « prospérité » d'un pays). Quant aux retraités, tout porte à croire qu'ils feront les frais de la réforme : d'ailleurs, le COR explique clairement que les décennies qui viennent seront très sombres pour nos aînés. Selon ses projections, leur niveau de vie relatif (c'est-à-dire comparativement aux actifs) ne va cesser de décrocher dans les années à venir, en raison des effets produits par toutes les réformes passées. En 2019, leur niveau de vie moyen représentait 101,5 % de celui de l'ensemble de la population (avec de grosses disparités sociales). En 2070, il pourrait chuter pour atteindre seulement 75 % environ, dans les scénarios les plus noirs... Ce qui nous ramènerait à une situation qui prévalait au milieu des années 1970, soit un bond d'un siècle en arrière !

6 « Le gouvernement ne veut pas passer en force »

Depuis des semaines, l'exécutif l'affirme : il est disposé à discuter, d'où la mise en place d'un cycle de « concertations » avec les organisations syndicales, où plusieurs thèmes sont abor-

dés (emploi du senior, inégalités, régimes spéciaux, etc.). Mais il s'agit là, en réalité, d'une ouverture purement formelle. L'ensemble des organisations syndicales sont opposées à un recul de l'âge de départ, et la pseudo-concession présidentielle du 26 octobre (passage à 64 ans au lieu de 65, contre allongement de la

durée de cotisation), n'a pas davantage séduit. Quant à l'opinion publique, elle y est toujours opposée : seuls 23 % des sondés disent soutenir la réforme macroniste comprenant le recul de l'âge de départ, dans une enquête réalisée par YouGov début octobre. Dans ces conditions, comment le gouvernement nous épar-

gnerait-il un passage en force ? « Je veux éviter un nouveau 49.3 », jure le ministre du Travail, Olivier Dussopt... avant d'ajouter : « Tout le monde sait que cette perspective d'augmentation progressive de l'âge de départ est assez inéluctable. » ■

par Cyprien Boganda ,

